

Un virage majeur

En parallèle avec la montée du néolibéralisme et en réaction contre un taux de chômage qui dépasse, en 1983, les 14 %, la FTQ invente son Fonds de solidarité. Il devra, dit la loi qui l'autorise, « créer, maintenir ou sauvegarder des emplois »⁹. Donc, servir à mieux ancrer et développer l'entreprise au Québec et éviter son aspiration quasi automatique par le capital états-unien.

Québec accorde au Fonds un prêt de démarrage de 10 millions \$ et, comme le fera Ottawa deux ans plus tard, concède des avantages fiscaux importants aux souscripteurs : en 2000, selon la journaliste Hélène Baril, « seulement pour le Fonds de solidarité, la note s'élève à presque 100 millions de dollars en manque à gagner pour le gouvernement du Québec »¹⁰.

Le succès du Fonds est phénoménal. En 2001, il dispose d'un capital de plus de quatre milliards de dollars. Poids lourd incontournable dans l'économie québécoise, il accueille la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) à la table de son conseil d'administration. Quant à la CSN, d'abord critique face à cette initiative, elle finit par se rallier et lance, en 1996, son Fondation qui, avec son actif de moins de 200 M \$, a quelques croûtes à manger avant de rejoindre le Fonds de la FTQ.

La machine syndicale, version 2001, est une Formule 1, par comparaison avec celle du passé ! Elle dispose d'une infrastructure matérielle non négligeable; la formule Rand, obligatoire, lui assure des rentrées de fonds régulières; elle bénéficie d'une organisation bien rodée et de professionnels qualifiés appartenant à la même classe que leurs homologues de l'État ou de la grande entreprise privée. Grâce aux investissements du Fonds de solidarité ou du Fondation, des représentants syndicaux participent à plusieurs conseils d'administration. Le mouvement syndical n'est plus étranger au Québec Inc., ce rassemblement informel des principales forces au Québec, réunies pour planifier son développement, avec le moins de heurts possible. Cette stratégie « soft » lui semble plus rentable que l'affrontement. Les grands Sommets de 1996 organisés par Québec ont été les moments forts, à ce jour, de cette politique.

Sept. 89

« Le mouvement syndical a-t-il trahi sa mission sociale ? Pas plus que l'Église, l'école, l'université ou la presse ! Toutes ces institutions d'intérêt public sont soumises à des forces qui les amènent à déterminer des priorités d'action différentes selon les époques. »

– VIE OUVRIÈRE
SEPT.-OCT. 1989



PHOTO ALAIN CHAGNON

Critique assidu, progressiste et parfois acéré des pratiques syndicales, l'universitaire Jean-Marc Piotte résume en deux mots la trajectoire syndicale des dernières décennies : « du combat au partenariat »¹¹. Et, chez Piotte, le « partenariat » a l'odeur peu ragoûtante de la « collaboration ». Et, donc, exclut le combat. Ainsi, il reprochera durement aux leaders syndicaux de tenir un discours qui « privilégie la concertation au détriment de la confrontation »¹² et, en 1996, lors des Sommets, de se laisser enfirouper et de jouer le jeu des pouvoirs économiques et politiques. Ce « partenariat » dénoncé par Piotte est aussi questionné, non sans raison, par une frange militante du syndicalisme, en raison des risques qu'il fait courir à l'identité syndicale.

À cet égard, un exemple éclairant venu d'ailleurs : la Banque mondiale décida, un jour, d'inviter à sa table les ONG qui la critiquaient depuis si longtemps. « Partenariat » manière mondiale. Pour parler d'égal à égal avec les banquiers, les ONG se sentirent obligées de s'adjoindre des personnes formées aux affaires. Résultat : « Cette professionnalisation accrue va porter les ONG à se doter d'un personnel de plus en plus similaire à celui des institutions auxquelles elles avaient pu s'opposer. Ce qui non seulement émousse leur discours critique, mais facilite une dépolitisation... »¹³. Est-il absolument besoin d'avoir

l'esprit mal tourné pour craindre pareil effet dans notre mouvement syndical ?

Aux grands Sommets de 1996, rappelle encore Piotte, les leaders syndicaux, à table avec l'État et les banquiers et industriels, approuvèrent la politique du « déficit zéro », mais refusèrent de souscrire à l'objectif « appauvrissement zéro », se rangeant derrière le premier ministre selon qui ces deux objectifs étaient incompatibles... Déçus de cette attitude, des groupes communautaires indignés, et la Fédération des femmes (FFQ) notamment, claquèrent la porte.

Autre revirement : jadis perçu par le Canada anglais comme radical, le syndicalisme québécois y fait maintenant, de commune renommée, figure de « collaborationniste ». Anecdote : au Sommet des peuples d'avril 2001, à Québec, le défilé syndical se tenait, par prudence, loin des barricades protégeant les chefs d'État. Selon un témoin, les Travailleurs canadiens de l'auto, les TCA, – et ils n'étaient pas les seuls ! – en furent mécontents : ils voulaient que les milliers de manifestants rassemblés pour le Sommet des peuples montent aux barricades, au lieu de les fuir... Autre époque, autres mœurs et à société distincte, syndicalisme distinct !

Par ailleurs, dans les groupes communautaires, on se plaint de ce que le mouvement syndical, petit à petit, se désiste de sa participation, notamment financière. En plus, dit-on, il se consacre de moins en moins à la défense des droits sociaux, se contentant d'observer les énergies qu'y mettent encore certains syndicats et ses militants les plus politisés.